

Image not found or type unknown



Conflit suite congés sabbatique

Par **TAZ**, le **18/11/2010** à **09:25**

j ai pris un conge sabbatique de 6 mois en janvier 2010 je suis retourne dans mon entreprise en juillet 2010 a mon retour la direction ma fais part dun courrier me stipulant que mon poste (technicien chimiste service developpement)avait ete pourvu en interne lors d une reorganisation du service, on ma donne un poste (operateur de fabrication)demandant une qualification inferieure , j'ai le meme salaire qu'avant mon depart mais le poste n 'est pas equivalent hors la direction la rebatisé technicien de production sur la lettre e donc me dit et redit que le poste est similaire ,sauf que le poste d'operateur je l'ai occupe pendant plus de 7 ans et je suis bien placé pour dire que le poste n'est pas equivalent au poste de technicien qu j'occupe avant mon depart (je suis devenu technicien chimiste en faisant des cours du soir finance par l'entreprise.).rnje viens vers vous pour savoir comment faire pour recuperer mon ancien poste et faire respecter mes droits sachant que la direction est borne et obstine.rnmerci